

PROCÉS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 21 juillet 2022 (20 heures 00)

Convocation et Affichage : 12 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, COUILLARD Arnaud (arrivé à 20h20), DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames FORNERET Sarah, GALMEL Isabelle, JOUANNE Lydie, LECONTE Marie-France, MALERBA Lydie, ROUCHERE Anne-Marie.

Absent(s) excusé(s) : 3

Mr CHATELLIER Julien donne pouvoir à Mr JARDIN Rodolphe,

Mme YBERT Sandra donne pouvoir à Mme MALERBA Lydie

Mme LERAUX Muriel donne pouvoir à Mme GALMEL Isabelle

Absent(s) : non excusé : 0

Secrétaire de séance : Madame JOUANNE Lydie

Nombre de conseillers en exercice :

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 3

Votants : 15

Monsieur le Maire demande au Conseil de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

« Recrutement d'un agent de surveillance pour la cantine et la cour d'école »

A l'unanimité des membres cet ajout est accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Éparage des chemins communaux et intercommunautaires
2. Recrutement d'un agent de surveillance pour la cantine et la cour d'école
3. Affaires diverses

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare arrêté la séance du Conseil municipal de Bricqueville la Blouette, Madame Lydie JOUANNE est choisie comme secrétaire de séance

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2022

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

DEL21072022/01 EPARAGE DES CHEMINS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUTAIRES

Monsieur JARDIN rapporte que :

*L'éparage doit être réalisé courant septembre. Il est temps de choisir l'entreprise qui va intervenir.
Mr Couillard a contacté 2 entreprises et demandé des devis :*

L'entreprise 1

Type voirie	Matériel utilisé	Kilomètre	Prix
Voiries communales	Tracteur broyeur	3.964	3677.13 HT 4412.56 TTC
Chemins de randonnées	Tracteur broyeur	4.548	
Chemins de randonnées	Tracteur vigneron	0.970	
Voirie d'intérêt communautaire	Tracteur broyeur	4.300	

L'entreprise 2 propose un tarif de 250.00 € du km pour les voiries communales et les voies d'intérêt communautaire ; elle fait appel à un prestataire de service pour l'entretien des chemins de randonnées car elle ne dispose pas de vigneron. L'entreprise précise que le prix annoncé peut augmenter suivant le prix des pièces et du fuel.

Prix proposé :

Pour 12.812 km de voiries → 3203.00 € HT
Pour 0.970 km de chemins → 1000.00 € HT soit 5043.60 € TTC

Arrivée de Mr COUILLARD Arnaud à 20 h 15

Le Conseil municipal échange sur les 2 choix possibles. Après en avoir délibéré, à 14 voix pour et une abstention, le Conseil

- **RETIENT** l'offre de l'entreprise n° 1

RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT A DURÉE DETERMINÉE. AGENT DE SURVEILLANCE CANTINE ET COUR D'ÉCOLE

L'agent en poste ne souhaite pas renouveler son contrat, par conséquent il faut la remplacer pour la rentrée scolaire 2022/2023. Il faut contacter la CMB et voir si une personne est intéressée pour effectuer les 5 heures hebdomadaires à raison de 1h25 sur 4 jours.

Le contrat de travail sera toujours à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité.

Le poste étant déjà créé par délibération n° 05092019/025, il n'est pas nécessaire de procéder au vote.

Affaires diverses

a. Remplacement Madame LEJOLIVET

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'absence prévue pour arrêt maladie de Mme LEJOLIVET, qui durera entre deux et trois mois à compter d'octobre. De plus celle-ci sera à la retraite courant avril.

Pour la remplacer durant son congé, il semble judicieux de procéder au recrutement d'une personne apte à prendre en charge ses tâches quand le moment sera venu pour elle de partir en retraite.

b. Lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine.

Mr le Maire procède à la lecture d'un document envoyé par l'ARS. Celui-ci présente un nouveau dispositif législatif permettant de prendre des mesures réglementaires, à l'échelle départementale, vis-à-vis d'espèces nuisibles à la santé humaine. Ces espèces nuisibles sont au nombre de 5 : 3 espèces d'ambrosie et 2 espèces de chenilles processionnaires.

Cette problématique est relayée par le Préfet de la Manche qui demande au Maire d'identifier une personne référente qui sera l'interlocuteur privilégié de la FREDON Normandie et qui procédera à la surveillance et la lutte contre les ambrosies.

Mr Fanfani propose de soumettre cette demande à l'association des chasseurs afin de trouver un interlocuteur.

c. Sensibilisation aux violences intrafamiliales :

Mme Rouchère a participé à une intervention organisée par le CCAS de Coutances. L'objectif de l'information étant d'apporter des clés de compréhension sur les VIF qu'il est possible de rencontrer.

Des documents informatifs seront mis en libre-service à l'accueil, d'autres, conservés au niveau du secrétariat.

d. Circulation rue du Val de Soulles :

Mme Galmel aborde les difficultés de circulation dans la rue du Val de Soulles. Malgré la pose des panneaux, certains riverains empruntent le sens interdit. De plus la sortie de la rue du Paly s'avère assez compliquée. Le Maire précise que le miroir va être installé, la visibilité sera ainsi améliorée.

Une autre réunion sera organisée avec les riverains afin de vérifier l'adéquation de leur demande avec la mise en œuvre.

e. Réunion des Maires :

Mr Couillard demande au Maire l'état d'avancement de la problématique des transports scolaires. Dans l'immédiat la CMB écarte le projet de demander une participation financière aux communes. Cependant les transports coûtent chers. La CMB étudie la possibilité de revoir la répartition des compétences.

f. Etat du cimetière :

Mme Galmel a reçu une réclamation sur l'état du cimetière, elle l'a transmise au Maire. Le désherbage a été réalisé à l'aide du réciprocatrice. Le zérophyto n'est pas forcément bien perçu, par tous. La végétalisation du cimetière est prévue en septembre.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 15 septembre 2022 à 20 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 21

JARDIN Rodolphe	AUBIN Luc	CHATELLIER Julien	COUILLARD Arnaud
DEROUET Richard	ÉDINE Pierre	FANFANI Antoine	FORNERET Sarah
GALMEL Isabelle	JOUANNE Lydie	LECONTE Marie-France	LERAUX Muriel
MALERBA Lydie	ROUCHERE Anne Marie	YBERT Sandra	